

Compte rendu de la REUNION MENSUELLE du vendredi 28 Octobre 2011

Chez Aurore Moutier avec Laurence Couturier, Valérie Chorenslup, Francine Cathelain, Karen Waks, Chloe Rudolf.

CR rédigé par Chloe Rudolf et revu par Aurore Moutier.

Pour commencer, je voudrais juste dire qu'il m'est aisé et agréable de venir aux réunions.... En revanche, c'est plus difficile d'en faire le compte rendu ! Avant de faire partie de cette association, je ne m'étais jamais intéressée à toutes ces notions de conventions, conditions de travail, syndicats (argh) etc... mais je suis contente de le faire malgré tout avec vous. Je trouve que ce que l'on partage dans cette association est riche même dans nos désaccords, bon pour notre métier et qu'on se sent moins seul...

Merci à Aurore et son mari pour leur accueil.

1) Point sur la convention collective :

Dans le cadre de la convention, on nous accorderait à nous, les scriptes 3 heures dites « d'équivalence » dans la semaine.

Si j'ai bien compris, ce seraient donc 3 heures offertes à la prod. pendant lesquelles « nous ne travaillons pas » (nous allons à la table régie, aux WC, certain(e)s peut-être lisent un livre ...?). Est-il réaliste de dire qu'une scripte passe 3 heures dans la semaine à vaquer à ses occupations personnelles pendant un tournage??

Question : Si on accepte la convention collective, est-ce que l'économie de 300.000 euros (faite sur les salaires) permet de faire un film ou non ?

A qui incombe la tâche de trouver une solution pour les salaires ?

Un cas à part à notifier : cet été, un réalisateur a décidé de ne pas tourner son film car le budget n'était pas suffisant, il a refusé de demander aux techniciens de travailler pour moins... est-ce que c'est un exemple à suivre ?

2) Lettre au Ministre :

16 associations l'ont signé. Alors on se demande s'il ne faut pas la renvoyer car l'union de 16 assoc ça représente un grand nombre de personnes. Faut-il faire un sondage au sein de l'interasso. ?

Ne faudrait-il pas diffuser la lettre au Ministre dans la presse ? Combien coûterait une parution dans un journal tel que Libération, Le Monde, Ecran Total, les Echos ou le Film Français... ? Laurence va se renseigner.

3) A propos des syndicats et de la syndicalisation en masse :

Un petit historique a été fait sur les syndicats, très intéressant. Parmi tous ceux qui existent, 2 seuls nous représentent, tous deux issus à la base de la CGT. Voici les liens vers leurs sites :

<http://www.sntpct.fr/> et <http://sntr-cgt.org/>

L'un d'eux a accepté de rencontrer LSA et a prêté une oreille attentive, alors que le second n'a

pas voulu se mettre autour de la table avec l'inter ... en même temps ; celui qui nous écoute le mieux semblait moins réticent à signer rapidement la convention....

Pour ma part au final, après cet éclairage sur les syndicats, et ma première recherche sur le net pour me renseigner par moi-même, ce n'est pas évident de savoir pour qui je me syndiquerais ... si on décide de la faire en masse.

Est ce que c'est à ceux qui sont syndiqué de donner leur avis sur cette question et d'en parler sur cris ?

Sinon, 2 autres points ont été soulevé : il existait [une branche mise en scène au SNTPTCT](#), ne pourrait on pas la [réactiver](#) ?

Et ne peut-on pas [créer un nouveau syndicat](#) si ceux existants ne nous conviendrait pas ? ou bien comment « prendre le contrôle » d'un syndicat ?

-La recherche du tarif d'adhésion à un syndicat a été lancée...

-Un sondage pour savoir qui veut se syndiquer, et qui l'est déjà est en cours...

[4\)À propos des films sans scripte :](#)

LSA aimerait proposer à SRF et 25 images de lire la circulaire déontologique et de demander aux présidentes de LSA d'écrire une lettre à ces deux assoc de réalisateurs .

A noter : il n'y a pas à l'IAD (institut de formation des arts de diffusion, Belgique) de formation ou master class pour expliquer le métier de scripte.... Est ce que si les écoles occultent notre métier les réalisateurs ne vont pas nous ignorer plus aisément quand on leur demandera de choisir avec ou sans scripte... ?

[5\) Les « vœux 2012 »](#) auront lieu en janvier dans la salle d'apparat de la Mairie de Paris.

Cette année, fait-on des vœux placés sous le signe de la convention collective, plus revendicative, mais festive tout de même... (sans que cela soit ressenti comme un piège pour les gens de la Mairie)?

[6\) Dates à retenir:](#)

-22 novembre 2011: réunion interasso. Et L'AG serait le 11 février 2012

[7\) Les réunions mensuelles de LSA et la mobilisation :](#)

Il est important de venir aux réunions et de ne pas annuler nos réunions mensuelles afin de maintenir la dynamique de notre association. Il y a un fort besoin et désir de se mobiliser afin de se battre pour défendre notre métier et nos droits. Il y a un problème de désaffectation qui persiste. Comment persuader nos adhérents de venir, surtout aux AG ?

Il existe aussi un souhait de [renouvellement](#) des membres du bureau.

Et ne pas oublier le rôle des [parrains](#), qui est aussi d'impliquer les nouveaux adhérents et les solliciter à participer à la vie de l'asso.

Laurence Couturier se demande si il ne faudrait pas ajouter dans nos statuts la clause d'obligation d'assister à une réunion dans l'année pour avoir le droit de faire partie de l'association. (hormis les vœux). Et plus généralement, on aimerait bien rencontrer les gens qui ne sont jamais venus... sincèrement.

8) Question : faut-il inviter les assistantes à L'AG ? avec le problème du nombre à définir et qui inviter ? est-ce que ce sera ouvert à tous ?

Une proposition est faite par rapport aux assistantes : une rencontre avec elles et en même temps un débat autour de l'actualité brûlante, des conditions de travail en général et de la convention car elles font aussi partie de cette convention.

Nous proposons de les rencontrer en mars. Il faut pour cela savoir qui serait d'accord pour les recevoir avec les membres du nouveau bureau et les présidentes. Les assistant(e)s pourraient s'inscrire sur le site un mois avant la date de la rencontre.

Avec cette question qui demeure: doit-on définir des critères pour les assistant(e)s ou est-ce ouvert à tous?

Faire un point sur la liste des [assistantes](#) conseillées dans l'espace membres : qui l'est encore, qui ne l'est plus ?

9) [Un atelier](#) aura lieu le 5 novembre chez Aurore Moutier: on échangera sur les méthodes de travail et les nouvelles technologies.

10) [Trombinoscope](#) pour la liste MAJ : on aimerait bien agrémenter la liste pour ceux qui sont d'accord, d'une photo en plus du mail et de l'adresse. Afin de savoir qui s'exprime sur cris et se connaître quand on se croise sur un plateau... ou dans la rue.

On est en attente d'une réponse du [Film Français](#) quant à un [abonnement](#) en ligne. Il serait testé d'abord par les membres du bureau afin de vérifier qu'on peut y accéder à plusieurs, détecter les problèmes éventuels de connexions/déconnexions multiples... avant de pouvoir élargir à tous les membres.

11) [Pour l'adhésion LSA](#), on souhaiterait mettre en place un système de [virement](#) par internet pour simplifier les choses.

12) La date de la [prochaine réunion mensuelle serait le 25 novembre](#). Lieu à déterminer. Ceux qui souhaitent nous accueillir sont les bienvenus ! merci par avance.

La Réunion qui s'est terminée à 0h45. On a diné et discuté aussi. C'est pour ça.
Bien à vous,
Chloe Rudolf